



Nations Unies

**Dix-huitième Conférence
cartographique régionale
des Nations Unies
pour l'Asie et le Pacifique**

Bangkok, 26-29 octobre 2009

Rapport de la Conférence

Département des affaires économiques et sociales

**Dix-huitième Conférence
cartographique régionale
des Nations Unies
pour l'Asie et le Pacifique**

Bangkok, 26-29 octobre 2009

Rapport de la Conférence



Nations Unies • New York, 2009

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

Les documents de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue à Bangkok du 26 au 29 octobre 2009, sont publiés en un seul volume, intitulé Rapport de la Conférence.

Les documents des précédentes conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique ont été publiés sous les cotes et les numéros de vente suivants : E/CONF.18/6 (numéro de vente : 55.I.29) et E/CONF.18/7 (numéro de vente : F.56.I.23) pour la première Conférence; E/CONF.25/3 (numéro de vente : 59.I.9) et E/CONF.25/4 (numéro de vente : 61.I.8) pour la deuxième Conférence; E/CONF.36/2 (numéro de vente : 62.I.14) et E/CONF.36/3 (numéro de vente : 64.I.17) pour la troisième Conférence; E/CONF.50/4 (numéro de vente : 65.I.16) et E/CONF.50/5 (numéro de vente : 66.I.3) pour la quatrième Conférence; E/CONF.52/4 (numéro de vente : E.68.I.2) et E/CONF.52/5 (numéro de vente : E.68.I.14) pour la cinquième Conférence; E/CONF.57/2 (numéro de vente : E.71.I.15) et E/CONF.57/3 (numéro de vente : E.72.I.20) pour la sixième Conférence; E/CONF.62/3 (numéro de vente : E.74.I.7) et E/CONF.62/4 (numéro de vente : E.74.I.25) pour la septième Conférence; E/CONF.68/3 (numéro de vente : E.77.I.12) et E/CONF.68/3/Add.1 (numéro de vente : E.78.I.8) pour la huitième Conférence; E/CONF.72/4 (numéro de vente : E.81.I.2) et E/CONF.72/4/Add.1 (numéro de vente : E/F.83.I.14) pour la neuvième Conférence; E/CONF.75/5 (numéro de vente : E.83.I.18) et E/CONF.75/5/Add.1 (numéro de vente : E/F.86.I.11) pour la dixième Conférence; E/CONF.78/4 (numéro de vente : E.87.I.13) et E/CONF.78/4/Add.1 (numéro de vente : E/F.88.I.18) pour la onzième Conférence; E/CONF.83/3 (numéro de vente : E.91.I.42) et E/CONF.83/3/Add.1 (numéro de vente : E/F.94.I.11) pour la douzième Conférence; E/CONF.87/3 (numéro de vente : E.94.I.19) pour la treizième Conférence; E/CONF.89/5 (numéro de vente : E.97.I.12) pour la quatorzième Conférence; E/CONF.92/1 (numéro de vente : E.01.I.2) pour la quinzième Conférence; et E/CONF.95/7 (numéro de vente : E.04.I.11) pour la seizième Conférence; et E/CONF.97/7 pour la dix-septième Conférence (numéro de vente : 06.I.39).

E/CONF.100/9
Publication des Nations Unies
Numéro de vente :
ISBN

Copyright © Nations Unies 2009
Tous droits réservés
Imprimé par la Section de la reproduction
de l'Organisation des Nations Unies, New York,
États-Unis d'Amérique

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| I. Organisation de la Conférence | 1 |
| A. Introduction | 1 |
| B. Ouverture de la Conférence | 1 |
| C. Participants | 1 |
| D. Élection du Bureau | 1 |
| E. Questions d'organisation | 1 |
| 1. Adoption du Règlement intérieur | 1 |
| 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Conférence | 2 |
| 3. Constitution de commissions techniques et élection des présidents | 3 |
| 4. Vérification des pouvoirs | 3 |
| 5. Objectifs de la Conférence | 3 |
| 6. Documentation | 3 |
| II. Session plénière | 4 |
| III. Clôture de la Conférence | 12 |
| IV. Résolutions adoptées par la Conférence | 13 |
| A. Liste des résolutions | 13 |
| B. Textes des résolutions | 13 |
| Annexes | |
| I. Travaux de la Commission technique I : Système d'information géographique, télédétection et géodésie pour la gestion des catastrophes | 19 |
| II. Travaux de la Commission technique II : infrastructure des données géospatiales et administration géomatisée | 20 |
| III. Travaux de la Commission technique III : collecte, gestion et diffusion de données géospatiales | 21 |
| IV. Ordre du jour provisoire de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique | 22 |
| V. Liste des documents | 23 |

Chapitre I

Organisation de la Conférence

A. Introduction

1. En application de la décision 2007/275 du Conseil économique et social, datée du 4 octobre 2007, la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue du 26 au 29 octobre 2009 au Centre de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok. La Conférence avait pour thème « Géomatisation, changements climatiques et objectifs du Millénaire pour le développement ».

B. Ouverture de la Conférence

2. Li Weisen (Chine), Président temporaire, a ouvert la Conférence.
3. Paul Cheung, Directeur de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, a fait une déclaration liminaire au nom du Secrétaire général.

C. Participants

4. Ont assisté à la Conférence 149 représentants de 37 pays et de 12 institutions spécialisées et organisations scientifiques internationales. La liste des participants figure dans le document E/CONF.100/INF/2 et à l'adresse suivante : http://unstats.un.org/unsd/methods/cartog/Asia_and_Pacific/18/18th-UNRCC-AP-Docs.htm.

D. Élection du Bureau

5. À sa 1^{re} séance plénière, le 26 octobre 2009, la Conférence a élu son bureau par acclamation, comme suit :

Président :

Greg Scott (Australie)

Vice-Président :

Li Weisen (Chine)

Kheng Peng Soh (Singapour)

Rapporteur :

Hiroshi Murakami (Japon)

E. Questions d'organisation

1. Adoption du Règlement intérieur

6. À sa 1^{re} séance plénière, la Conférence a adopté son règlement intérieur provisoire tel qu'il figure dans le document E/CONF.100/2.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Conférence

7. À sa 1^{re} séance plénière, le 26 octobre 2009, la Conférence a adopté son ordre du jour provisoire tel qu'il figure dans le document E/CONF.100/1. L'ordre du jour était ainsi libellé :

1. Ouverture de la Conférence.
 2. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la Conférence.
 3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
 - a) Adoption du Règlement intérieur;
 - b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Conférence;
 - c) Constitution de commissions techniques et élection du président de chaque commission;
 - d) Vérification des pouvoirs des représentants à la Conférence.
 4. Objectifs de la Conférence.
 5. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique .
 6. Rapport sur l'application des résolutions adoptées à la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
 7. Documents de séance :
 - a) Rapports de pays;
 - b) Communications sollicitées sur les réalisations et les évolutions en matière d'information géographique et portant sur des questions d'ordre national, régional et mondial, y compris :
 - i) Les questions de stratégie, de politique générale, économiques et institutionnelles;
 - ii) L'infrastructure de données géospatiales et l'administration géomatisée;
 - iii) La collecte, la gestion et la diffusion de données géospatiales;
 - iv) Les meilleures pratiques exemplaires et leurs applications;
 - v) La gestion des catastrophes.
 8. Rapports des commissions techniques de la Conférence.
 9. Ordre du jour provisoire de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
 10. Adoption du rapport de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
8. À la même séance, la Conférence a approuvé le projet de programme de travail figurant dans un document non officiel.

3. Constitution de commissions techniques et élection des présidents

9. À sa 1^{re} séance plénière, le 26 octobre 2009, la Conférence a constitué les trois commissions techniques suivantes et élu leurs présidents :

Commission I : Système d'information géographique (SIG), télédétection et géodésie pour la gestion des catastrophes

Président : John Dawson (Australie)

Commission II : Infrastructure de données géospatiales et administration géomatisée

Président : Manoj Tayal (Inde)

Commission III : Collecte, gestion et diffusion de données géospatiales

Président : Bebas Purnawan (Indonésie)

4. Vérification des pouvoirs

10. À la 6^e séance plénière, le 29 octobre 2009, le Président a fait savoir que, conformément à l'article 3 du Règlement intérieur de la Conférence, les pouvoirs des représentants avaient été examinés et jugés en bonne et due forme.

5. Objectifs de la Conférence

11. À la 1^{re} séance plénière, le 26 octobre 2009, le représentant de la Division de statistique de l'ONU a fait observer que l'objectif principal de la Conférence était de permettre à des responsables gouvernementaux, des spécialistes de la planification, des scientifiques et des experts de la région de l'Asie et du Pacifique et des autres régions du monde de se rencontrer pour faire le point sur les efforts consacrés à l'élaboration et à la mise en place d'infrastructures de données géospatiales nationales et régionales en Asie et dans le Pacifique et ailleurs, et de se consulter sur leurs besoins communs, leurs difficultés, leurs expériences et les meilleures pratiques dans le domaine de la cartographie et de l'information géographique, notamment en ce qui concerne la formation théorique et pratique, les besoins scientifiques et technologiques, les questions d'application et les avantages.

6. Documentation

12. La liste des documents présentés à la Conférence figure à l'annexe V du présent rapport et à l'adresse suivante : http://unstats.un.org/unsd/methods/cartog/Asia_and_Pacific/18/18th-UNRCC-AP-Docs.htm.

Chapitre II

Session plénière

13. À sa 1^{re} séance plénière, le 26 octobre 2009, la Conférence a abordé le point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique ». Greg Scott, Président du Comité permanent, a donné un aperçu des activités du Comité (E/CONF.100/3), mettant en lumière les problèmes que soulevait, pour les organisations cartographiques, l'évolution rapide des technologies et soulignant l'importance des technologies modernes pour la solution des problèmes en suspens dans la région. Il a salué le travail remarquable accompli pendant toutes ces années par les trois membres sortants du Comité permanent, à savoir Peter Holland, Ian Williamson et Abbas Rajabifard.

14. À la même séance, la Conférence a examiné le rapport du Groupe de travail du Comité permanent sur la géodésie régionale (Groupe de travail 1) (E/CONF.100/4), présenté par Shigeru Matsuzaka, Président du Groupe de travail 1. M. Matsuzaka a rendu compte des travaux menés par le Groupe de travail 1 au cours des trois dernières années en application des résolutions adoptées en 2006 par la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, le Projet géodésique régional pour l'Asie et le Pacifique (APRGP) restant son activité principale. Il a souligné que les techniques géodésiques, y compris la téléobservation et les observations GPS (système de positionnement par satellite) des effets des récents tremblements de terre, ont contribué à faire mieux comprendre les dégâts causés. Il a proposé des activités futures pour le Groupe de travail 1, notamment le Cadre de référence pour l'Asie et le Pacifique, qui serait un prolongement naturel de l'APRGP.

15. À la même séance, Bebas Purnawan, Président du Groupe de travail 2 (Données fondamentales), a présenté un rapport (voir E/CONF.100/5) sur les trois activités principales du Groupe de travail – création d'un ensemble de données, mise au point d'un profil régional des métadonnées et mise en place d'un réseau de nœuds de données. Des progrès substantiels ont été accomplis dans les trois domaines au cours des trois dernières années. Il convient de signaler que des ensembles de données portant sur 22 pays de la région ont été préparés.

16. À la même séance, Ian Williamson, Président du Groupe de travail 3 sur la gestion des ressources foncières, a signalé que le Groupe de travail a créé une tribune annuelle sur la gestion des ressources foncières sur la base des discussions qui avaient eu lieu lors de plusieurs réunions et séminaires organisés par le Groupe de travail (E/CONF.100/6). Dans la mesure où il était important d'associer des experts de l'administration foncière pour la spatialisation du gouvernement, ces experts devraient participer aux futures conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique ainsi qu'aux activités du Comité permanent.

17. Également à cette séance, Manoj Tayal, au nom du Président du Groupe de travail 4 sur le renforcement des institutions, a fait état des activités du Groupe sur le renforcement institutionnel, mettant en lumière des programmes de formation qui se sont déroulés en Inde, axés sur les infrastructures nationales des données spatiales (voir E/CONF.100/7). Il a présenté certains programmes futurs de formation dans ce domaine.

18. À la deuxième séance plénière, le 26 octobre 2009, le Président a appelé l'attention de la Conférence sur les documents E/CONF.100/CRP.1 à CRP.18, présentés au titre du point 7 a) de l'ordre du jour, intitulé « Rapports de pays ». Conformément à la pratique des conférences antérieures, les rapports de pays et autres documents portant une cote CRP ne seraient pas présentés à la Conférence.

19. À la même séance, la Conférence a examiné le point 6 de l'ordre du jour, intitulé « Rapport sur les mesures prises pour donner suite aux résolutions de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique ». Hiroshi Murakami, représentant Kazuo Komaki, Vice-Président du Comité permanent, a présenté un rapport (E/CONF/100/8) établi conjointement par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU sur les mesures prises suite aux résolutions adoptées par la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. Il a signalé que les groupes de travail compétents du Comité permanent et les États membres ont accompli l'essentiel.

20. À la même séance, la Conférence a commencé l'examen du point 7 b) de l'ordre du jour intitulé « Communications sollicitées sur les réalisations et les évolutions en matière d'information géographique et portant sur les questions d'ordre national, régional et mondial ». Stig Enemark, Président de la Fédération internationale des géomètres (FIG), a présenté un document thématique intitulé « La spatialisation et l'action menée pour faire face aux changements climatiques et réaliser les objectifs du Millénaire » (E/CONF.100/IP.6). [Il a] souligné l'importance de l'administration foncière dans la préparation de l'action menée face aux changements climatiques et dans la prévention et la gestion des catastrophes naturelles. En fusionnant les cartes à grande échelle dans des cartes à petite échelle, les services cartographiques et les cadastres avaient un rôle clef à jouer dans la création d'une administration spatialisée.

21. Également à la 2^e séance, John Schneider, Chef du Groupe d'analyse des risques et des conséquences (Division de l'observation géospatiale et de la télédétection (Sciences de la Terre) en Australie, a présenté un document thématique intitulé « La place des données spatiales dans la compréhension des changements climatiques » (E/CONF.100/IP.10). Se référant à deux des récentes catastrophes (feux incontrôlés et crues) survenues en Australie, montrant des analyses détaillées des possibilités de réduction des risques grâce à diverses informations géospatiales, il a montré l'utilité de l'information géospatiale lorsqu'il s'agit de mesurer et d'évaluer les risques de catastrophe. Il a réaffirmé le rôle essentiel des services géographiques et cartographiques dans la réduction des risques de catastrophe.

22. À la même séance, Abbas Rajabifard, Président de l'Infrastructure mondiale des données spatiales (GSDI), a présenté un document thématique intitulé « Géomatiser les sociétés : une perspective mondiale dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement » (E/CONF.100/IP.4). Il a souligné que, malgré leur importance pour l'exploitation des données géospatiales, les infrastructures des données spatiales n'avaient aucune valeur sans les applications de gestion. Il a également souligné que la spatialisation des gouvernements et de la société devra faire appel à une vaste gamme de données d'expérience et de disciplines; notamment levés et cartographie, SIG, administration foncière, technologies de l'information et de la communication, informatique, administration juridique et publique.

23. À la même séance, Kheng Peng Soh, Vice-Président de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, a évoqué la Conférence sur la seizième réunion du Comité permanent, qui se tiendra à Singapour du 19 au 22 octobre 2010, en conjonction avec la douzième Conférence internationale sur l'infrastructure mondiale des données spatiales, et il a invité les délégations à la Conférence. Il a également souligné l'importance pour les gouvernements de la région des infrastructures des données spatiales, décrivant l'expérience de Singapour dans la mise en place des infrastructures des données spatiales.

24. À la 3^e séance plénière, le 27 octobre 2009, la Conférence a poursuivi l'examen du point 7 b) de l'ordre du jour. Greg Scott, en sa qualité de Directeur de la Cartographie et de l'information (Division de l'observation géospatiale et de la télédétection/Sciences de la Terre en Australie), a présenté un rapport intitulé « Réduction des risques de catastrophe et adaptation aux changements climatiques dans la région Australie-Pacifique » (E/CONF.100/IP.7). Par référence à la composante géospatiale du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes adopté par la Conférence des Nations Unies sur la prévention des catastrophes tenue au Japon en 2005, ce document montre aux spécialistes de géoinformation qu'il est important de pouvoir réduire les risques de catastrophe. Si les conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique mettaient jusqu'à présent l'accent principalement sur le développement des données, il faut désormais s'attacher davantage à atténuer les catastrophes comme a commencé à le faire la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. Il a également souligné qu'il fallait non seulement utiliser l'information géospatiale après les catastrophes mais aussi – et plus encore – la rendre utilisable par les décideurs avant la catastrophe.

25. À la même séance, Yukiko Tachibana, Chef adjointe de la Division de l'accès à l'information du Département d'information géospatiale à l'Institut des levés géographiques (GSI) du Japon, a présenté un rapport intitulé « La nouvelle infrastructure nationale de données géospatiales et la nouvelle politique cartographique nationale du Japon » (E/CONF.100/IP.5). Elle a décrit une nouvelle loi régissant l'infrastructure nationale des données spatiales, passée au Japon, compte tenu de l'expansion rapide des applications géospatiales dans la société. En application de cette nouvelle loi, le GSI s'emploie à réunir, en coopération avec les gouvernements locaux, les données géospatiales fondamentales. Elle a également expliqué les incidences de cette nouvelle activité sur le programme cartographique national, les données cartographiques classiques étant revues sur la base des nouvelles données fondamentales.

26. À la même séance, Woosug Cho, professeur à l'Université Inha (République de Corée), a présenté un rapport intitulé « L'information géographique en Corée aujourd'hui » (E/CONF.100/IP.15). Il a décrit le travail de mise en place d'une infrastructure nationale des données spatiales en République de Corée depuis 1995 sur la base d'une loi sur le SIG et de trois plans-cadres – exploitation des données de base géographique, normalisation des données et mise en valeur des ressources humaines et recherche-développement. Il a également décrit une nouvelle structure organique au sein du Gouvernement de la République de Corée, regroupant les levés topographiques, le cadastre et les levés marins et le nouveau rôle de l'Institut national d'information géographique.

27. À la 3^e séance également, Victor Khoo, cadre supérieur du Service des levés de l'autorité foncière de Singapour, a présenté un rapport intitulé « L'infrastructure nationale de données géospatiales de Singapour : vers un État géomatisé » (E/CONF.100/IP.9). Il a décrit le travail accompli à Singapour pour mettre en place une infrastructure nationale des données spatiales – en premier lieu une évaluation des besoins des utilisateurs. Au-delà du partage des données, cette infrastructure visait à créer un environnement viable où les données sont interoperables, accessibles et utilisables par les organismes dans leurs activités quotidiennes de manière à faciliter des améliorations dans les politiques, la prise de décisions et la gouvernance.

28. Toujours à la même séance, Shri L. P. Sharma, du Centre national d'informatique du Sikkim (Inde) a présenté un rapport intitulé « Modèle probabiliste d'analyse à triple variable des risques de glissement de terrain à partir de données issues du Système d'information géographique – étude de cas dans l'Himalaya » (E/CONF.100/IP.19). La région du Sikkim est sujette aux glissements de terrain, en raison de fortes pentes. Des informations géospatiales ont été recueillies en vue de procéder dans la région à un classement en fonction de la vulnérabilité aux glissements de terrain. Le SIG a correctement identifié les zones vulnérables.

29. À la même séance, Ian Williamson a présenté un rapport intitulé « La cartographie, l'administration des ressources foncières et l'administration géomatisée – expérience acquise et perspectives d'avenir » (E/CONF.100/IP.18). Il a appelé l'attention des participants sur les changements observés dans ce domaine depuis les premières conférences cartographiques régionales des Nations Unies et depuis la création du Comité permanent, s'agissant en particulier du concept de cadastre et de son rôle. Tout en reconnaissant qu'il existait des différences entre les administrations foncières des divers pays, il a souligné que le succès de la géomatisation dépendant de l'intégration des administrations foncières aux infrastructures des données spatiales encourageait les États membres à adopter une vision nouvelle pour tenir compte de ces changements et des problèmes qui se posaient.

30. Également à cette séance, Manoj Tayal, Directeur du Service cartographique de l'Inde, a présenté un document intitulé « Les progrès réalisés par l'Inde en matière d'information géographique dans le cadre de l'action visant à faire face à des problèmes nationaux » (E/CONF.100/IP.22). Il a décrit le rôle joué par le service dans les levés et la cartographie en Inde, notamment au niveau national, y compris la cartographie à grande échelle dans les capitales des États. Un des résultats positifs a été l'utilisation de l'information géospatiale dans les élections nationales en 2009.

31. À sa 4^e séance, le 27 octobre 2009, la Conférence a poursuivi l'examen du point 7 b) de l'ordre du jour. Pengde Li, Directeur du Centre de contrôle des cartes au Service national de levés et de cartographie en Chine, a présenté un rapport intitulé « Le renforcement des institutions pour stimuler la croissance de l'industrie géospatiale en Chine » (E/CONF.100/IP.11). Il a décrit la restructuration du Bureau chinois de levés et de cartographie, entreprise à une initiative gouvernementale, l'accent étant davantage mis sur les relations nouvelles entre le Gouvernement et l'industrie; cette dernière a pris de l'ampleur depuis quelques années, atteignant un taux de croissance annuel de plus de 20 %. Compte tenu de ces changements, le Bureau a reçu un nouveau mandat et il collaborera désormais plus étroitement avec l'industrie.

32. À la même séance, Paulino da Cruz, Chef de l'information cadastrale et foncière à la Direction nationale des services fonciers et cadastraux du Ministère de la justice de Timor-Leste a présenté un rapport intitulé « Édifier une infrastructure SIG dans un État nouvellement indépendant, défis et contraintes : le cas du Timor-Leste » (E/CONF.100/IP.12). Il a décrit l'expérience de Timor-Leste dans la mise en place, avec le soutien de l'ONU et d'autres organisations et de divers pays, d'une infrastructure SIG dans un État nouvellement indépendant. Un travail de base concernant notamment le référentiel géodésique avait été mené à bien, avec une aide internationale. Néanmoins, le pays continue à avoir besoin de développer sa capacité technique et d'assurer la coordination d'ensemble de son infrastructure SIG.

33. À la même séance, Adibah Awang de l'Université de technologie et du Département de cartographie et de levés en Malaisie, a présenté un rapport intitulé « L'exactitude des données géospatiales et ses conséquences juridiques en Malaisie » (E/CONF.100/IP.14). Elle a appelé l'attention sur certains problèmes juridiques non réglés dans le contexte de l'information géospatiale ayant trait, notamment, à l'inexactitude des cartes. En raison des particularités de l'information géospatiale, comme l'existence de plusieurs sources pour un jeu de données, le cadre juridique existant n'est pas adapté à la situation actuelle et de nouvelles lois sont nécessaires en Malaisie.

34. À la 4^e séance également, Gholam Reza Fallahi, du Département du SIG du Centre cartographique national de la République islamique d'Iran, a présenté un rapport intitulé « Lancement de services d'information géographique en ligne par le Centre national de cartographie » (E/CONF.100/IP.13). Il a décrit un système à trois couches sur le service cartographique du Web, faisant appel à la technologie Web 2.0, la couche Applications étant située entre la couche Données et la couche Client. De plus, il a expliqué l'intérêt des nouveaux services, plus rationnels et plus faciles à entretenir que les services traditionnels, fournis sur le Web par le Centre cartographique national de l'Iran.

35. À la 4^e séance également, Dietmar Grünreich, Directeur général de l'Agence fédérale de cartographie et de géodésie de l'Allemagne a présenté un rapport intitulé « L'infrastructure nationale de données géospatiales de l'Allemagne (GDI-DE) » (E/CONF.100/IP.17). Il a décrit l'organisation de l'infrastructure nationale des données spatiales en Allemagne et les activités du service cartographique national. Il a également évoqué les lois nationales régissant l'information géospatiale et le cadre régional de INSPIRE (Infrastructure de l'information spatiale en Europe), stipulant que l'Union européenne doit fournir des données géospatiales en vue de l'élaboration des politiques européennes.

36. À la même séance, Dodi Sukmayadi a présenté, au nom de Rudolf W. Matindas, Chef de l'Agence de coordination nationale des levés et de la cartographie en Indonésie (BAKOSURTANAL), un rapport intitulé « Interventions rapides d'urgence menées par l'Indonésie à la suite du tremblement de terre qui a frappé la province de Sumatra occidentale » (E/CONF.100/IP.21). Il a décrit les mesures prises par BAKOSURTANAL immédiatement après le tremblement de terre qui a frappé la région de Padang, sur l'île de Sumatra, le 30 septembre 2009. Le service cartographique ayant établi l'année précédente des cartes au 1/10 000, le Gouvernement était en mesure d'intervenir immédiatement. Un des enseignements

tirés a été l'avantage des cartes sur papier par rapport aux cartes numériques comme source d'information en cas de panne d'électricité au lendemain d'une catastrophe.

37. À la 4^e séance également, Luis-Paulo Fortes (Brésil), Président de la neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique et Président du Comité permanent pour l'infrastructure des données spatiales pour l'Amérique (PC-IDEA), a présenté un rapport intitulé « L'importance des politiques et des instruments juridiques pour l'édification d'infrastructures de données géospatiales dans les Amériques » (E/CONF.100/IP.16). Il a retracé l'historique de la création du Comité permanent, composé de 24 membres de la région de l'Amérique et des Antilles et il a décrit le statut juridique des infrastructures de données spatiales dans la région sur la base d'une étude effectuée en 2008 sur le cadre juridique prévoyant la mise en place d'infrastructures nationales, la définition de normes, le renforcement des capacités et l'importance donnée aux infrastructures nationales. Il semblait y avoir un lien positif entre l'existence d'un cadre juridique et le développement effectif de ces infrastructures, ce qui donnait à penser que le cadre juridique était essentiel pour le succès de la mise en place des infrastructures.

38. À sa 5^e séance plénière, le 28 octobre 2009, la Conférence a poursuivi l'examen du point 7 b). Orhan Altan, Président de la Société internationale de photogrammétrie et télédétection (ISPP), a présenté un rapport intitulé « L'emploi des technologies géospatiales pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement » (E/CONF.100/IP.3). Il a évoqué les transformations profondes survenues dans le monde, notamment les catastrophes naturelles, les changements climatiques et les pénuries alimentaires qui mettaient en danger sérieusement les populations des régions touchées. Il a décrit les principales activités faisant appel à la télédétection et aux technologies de la photogrammétrie entreprises par l'ISPD et des organisations internationales face à ces problèmes mondiaux.

39. À la même séance, William Cartwright, Président de l'Association cartographique internationale (ACI), a présenté un rapport intitulé « Le Web 2.0, la production et la publication de cartes, et la diffusion des informations géospatiales » (E/CONF.100/IP.1). Il a décrit les progrès récents obtenus dans la production et la publication de cartes à l'aide du logiciel perfectionné Web 2.0 et du matériel informatique puissant auquel ont accès les amateurs, voire les citoyens ordinaires, ce qui révélait un désintérêt vis-à-vis du modèle classique de publication. Ces cartographes amateurs étaient maintenant en mesure de produire et de publier immédiatement dans le monde entier des cartes à l'appui de leur cause.

40. À la même séance, Fraser Taylor, Président du Comité directeur international de la cartographie mondiale, a présenté un rapport intitulé « La cartographie mondiale : un outil permettant d'atténuer les effets des catastrophes naturelles dans la région Asie-Pacifique » (E/CONF.100/IP.2). Il a fait le point du projet de cartographie mondiale, en retraçant l'histoire depuis le début jusqu'aux progrès récents et soulignant la contribution fort utile que la cartographie mondiale apportait à l'atténuation et la gestion des catastrophes. Il fallait maintenant chercher à améliorer l'interopérabilité des données et la coopération entre les diverses institutions chargées de la collecte, du stockage et de la distribution de l'information géospatiale.

41. À la 5^e séance également, Kyoung-Soo Eom, de la Section de cartographie de l'ONU, a présenté un rapport intitulé « Appui géospatial aux opérations de l'ONU » (E/CONF.100/IP.20). Il a décrit les responsabilités de la Section portant sur toute

une gamme d'activités liées à l'information géospatiale : communication sans délai d'informations géospatiales au Secrétariat de l'ONU, notamment dans son soutien au travail du Conseil de sécurité, appui direct aux missions de l'ONU sur le terrain sur la base du SIG et appui technique dans le tracé de frontières internationales. La Section travaille en collaboration étroite avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations nationales, régionales et mondiales par le biais de partenariats visant à développer ses fonctions, notamment en matière de renforcement des capacités et de partage des données.

42. À la même séance, Mauro Salvemini, Président de l'Association européenne pour l'information géographique (EUROGI) a présenté un rapport intitulé « Le cybergouvernement, facteur de géomatisation grâce aux services d'information géographique » (E/CONF.100/IP.8). Il a présenté l'expérience acquise par l'Europe en matière de développement des infrastructures des données spatiales dans la région, y compris EUROGI, et les activités en cours suivant la directive INSPIRE. Cette expérience a mis en lumière l'importance de la constitution de réseaux et de dialogues entre parties prenantes, usagers, concepteurs et institutions pour le succès de la mise en place d'infrastructures de données spatiales.

43. À la même séance, le représentant de la Fédération de Russie a annoncé que le Gouvernement de la Fédération de Russie venait de restructurer trois secteurs faisant appel à l'information géospatiale – les transactions foncières, le cadastre et la cartographie, en faisant un seul organe.

44. Également à la 5^e séance, au titre du point 5 de l'ordre du jour intitulé « Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique », la Conférence a tenu une réunion-débat sur l'orientation future du Comité permanent. Y ont participé Luiz Paulo Fortes de PC-IDEA, Mauro Salvemini d'EUROGI, Claude Obin Tapsoba de CODIST-Géo (Afrique) et Abbas Rajabifard de l'Association mondiale de l'infrastructure des données spatiales (GSDI). Greg Scott, Président de la Conférence et du Comité permanent a ouvert la réunion-débat et présenté un résumé des débats qui ont eu lieu à la réunion que le Conseil d'administration a tenue les 19 et 20 mai 2009 à Xi'an (Chine) au sujet de l'avenir du Comité permanent. Il a également évoqué les résultats d'une réunion officieuse organisée par la Division statistique de l'ONU le 25 octobre 2009, où des consultations ont eu lieu avec les États membres et les ONG régionales et mondiales sur l'importance d'une gestion de l'information géographique à l'échelle mondiale. Il a proposé que la Conférence envisage d'adopter une résolution soulignant la nécessité de charger une instance mondiale de la solution des problèmes non réglés à l'échelle mondiale et d'assurer une coordination plus efficace grâce à une meilleure gestion de l'information géographique à l'échelle mondiale. Il a invité les participants à exposer leurs vues sur la question.

45. À la même séance, Luiz Paulo Fortes de PC-IDEA a déploré l'absence d'un cadre politique mondial relatif aux applications de l'information géospatiale soulignant la nécessité d'une coordination mondiale au niveau le plus élevé, en vue d'orienter les activités mondiales, régionales, s'agissant notamment des infrastructures des données spatiales.

46. À la même séance également, Mauro Salvemini d'EUROGI a estimé qu'une tribune était nécessaire pour le réseautage des infrastructures des données spatiales et il s'est prononcé en faveur d'une gestion de l'information géographique à

l'échelle mondiale. De plus, le Comité permanent devrait prendre l'initiative de la mise en place, dans la région de l'Asie et du Pacifique, d'un organe chargé de favoriser les échanges par le biais d'ateliers.

47. Également à la 5^e séance plénière, Claude Obin Tapsoba de CODIST-Géo (Afrique) a estimé que l'information géospatiale était absolument nécessaire en Afrique mais qu'en réalité, beaucoup restait à faire. Des initiatives ont bien été prises en vue de la création d'infrastructures nationales de données spatiales, mais, pour diverses raisons, les comités de gestion ne seraient pas nécessairement viables et avaient besoin d'une assistance d'autres pays. Il a ajouté que l'Afrique était favorable à l'idée d'une gestion de l'information géographique à l'échelle mondiale.

48. À la même séance, Abbas Rajabifard de GSDI s'est félicité de l'initiative concernant la gestion de l'information géographique à l'échelle mondiale, suggérant que la GSDI et l'organe mondial proposé aient des activités complémentaires. Il a souligné que des dispositions devaient être prises au niveau le plus élevé pour la gestion de l'information géographique à l'échelle mondiale, soulignant que des organisations mondiales telles que l'ONU devaient faciliter la communication afin de promouvoir l'idée de spatialisation.

49. À la même séance, le Président a sollicité les vues des délégations. Les représentants de l'Allemagne, du Canada, de Fidji et de la Finlande ont exprimé leur soutien à l'idée d'une gestion mondiale de l'information géographique, sous réserve de confirmation par leurs Gouvernements respectifs.

50. À la 5^e séance plénière, le Président a proposé qu'un projet de résolution sur la gestion mondiale de l'information géographique soit étudié et élaboré en séance plénière le 29 octobre 2009 et qu'une nouvelle réunion préparatoire soit tenue en 2010, idée qui a été acceptée par acclamation.

51. Dans l'après-midi du 28 octobre 2009, les trois comités techniques créés à la 1^{re} séance plénière ont tenu des réunions parallèles pour examiner diverses questions pertinentes et travailler sur les textes des projets de résolution qui seraient soumis à la Conférence plénière pour examen et adoption.

Chapitre III

Clôture de la Conférence

52. À sa 6^e séance plénière, le 29 octobre 2009, la Conférence a examiné le point 8 de l'ordre du jour intitulé « Rapports des commissions techniques de la Conférence ». Les Rapporteurs de la Commission I, Shigeru Matsuzaka (Japon), de la Commission II, Zohar Nomanbhoy (Malaisie) et de la Commission III, Cho Wu Sug (République de Corée) ont rendu compte des travaux de leurs commissions respectives. La Conférence a décidé d'inclure les rapports des trois commissions techniques dans son rapport final (voir annexes I, II et III).

53. Également à la 6^e séance plénière, au titre du point 9 de l'ordre du jour, les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, qui avait été communiqué dans un document officiel (voir annexe IV).

54. La Conférence a ensuite examiné et adopté six projets de résolution recommandés par les commissions techniques (voir chap. IV, résolutions 1 à 6); un projet de résolution proposé lors de la réunion débat tenue à la 5^e séance (voir chap. IV, résolution 7) et un projet de résolution sur la tenue de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (voir chap. IV, résolution 8).

55. Au titre du point 10 de l'ordre du jour, le Rapporteur a présenté le projet de rapport de la Conférence sous la forme d'un document officiel. La Conférence a adopté le projet de rapport et autorisé le Rapporteur à en établir la version définitive en consultation avec le Secrétariat, en vue de le soumettre au Conseil économique et social pour suite à donner.

56. À la fin de la séance, le Président de la Conférence a fait une déclaration et a prononcé la clôture de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

Chapitre IV

Résolutions adoptées par la Conférence

A. Liste des résolutions

1. Géodésie régionale
2. Renforcement des capacités en matière de gestion des catastrophes
3. Accès aux données
4. Intégration des données
5. Administration et société géomatisées
6. Forum annuel sur l'administration des ressources foncières
7. Gestion de l'information géographique au niveau mondial
8. Dix-neuvième Conférence régionale cartographique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

B. Texte des résolutions

1. Géodésie régionale

La Conférence,

Considérant qu'il est important de mettre en place un réseau géodésique homogène qui serve de base à l'infrastructure régionale des données géospaciales de l'Asie et du Pacifique ainsi que pour les activités concernant la gestion des catastrophes dans la région,

Notant les progrès des activités du groupe de travail sur la géodésie régionale du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique visant à améliorer la trame géodésique régionale pour en faire la base d'une infrastructure régionale de données spatiales,

Considérant la fréquence des séismes, des éruptions volcaniques et des tsunamis en Asie et dans le Pacifique et, d'une manière plus générale, l'importante déformation de la croûte terrestre dans la région,

Considérant également que les États membres doivent permettre aux utilisateurs d'avoir accès à une trame de référence d'une précision d'au moins 1 centimètre afin de faciliter la collecte des données géospaciales pour un large éventail d'applications,

Consciente de la nécessité de mettre en place en Asie et dans le Pacifique une nouvelle trame géodésique précise, reliée au système de référence terrestre international, afin de faciliter les programmes de lutte contre les catastrophes,

Recommande aux États membres d'appuyer l'initiative concernant la trame de référence pour l'Asie et le Pacifique en :

- a) Participant à cette initiative;

- b) Mettant en commun les données provenant des stations de référence fonctionnant en continu (CORS) dans leurs territoires respectifs;
- c) Procédant de façon régulière et continue, s'ils en ont la capacité, à l'analyse géodésique des données CORS provenant de la totalité ou d'une partie des stations de la région;
- d) Installant des stations CORS supplémentaires;
- e) Facilitant la participation d'experts en géodésie des États membres aux forums régionaux appropriés, par exemple les réunions du groupe de travail sur la géodésie régionale du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique.

2. Renforcement des capacités en matière de gestion des catastrophes

La Conférence,

Considérant que les programmes et moyens de renforcement des institutions et de formation théorique et pratique n'ont peut-être pas atteint le même niveau de développement dans tous les États membres de la région,

Considérant également que la formation théorique et pratique et le renforcement des capacités sont un besoin constant dans la région,

Recommande :

- a) De demander au Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence d'assurer dans la région, en continu, pays par pays de façon itinérante, une formation concernant les systèmes d'information géographique, la télédétection et la géodésie;
- b) De demander au Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, à l'Organisation des Nations Unies et à d'autres partenaires de contribuer au renforcement des capacités dans la région, en particulier dans les pays en développement comme le Timor-Leste;
- c) Que le Comité permanent et d'autres partenaires facilitent l'élaboration de lignes directrices, d'un référentiel, d'un catalogue et d'un inventaire de données et de services à l'aide d'une infrastructure Web.

3. Accès aux données

La Conférence,

Consciente de l'intérêt de disposer de données pour l'évaluation des catastrophes et l'organisation des secours ainsi que des difficultés qui continuent d'empêcher de nombreux États membres d'accéder à toutes les formes de données géospatiales, par exemple celles provenant des systèmes d'information géographique, de la télédétection et de l'administration des ressources foncières, aux fins de la gestion des catastrophes,

Notant qu'il est difficile de transférer d'importants volumes de données par Internet dans de nombreux pays,

Notant en outre l'apparition de technologies Web facilitant l'accès aux données par Internet,

Recommande aux pays de s'efforcer d'améliorer l'accès aux données utiles pour la gestion des catastrophes, notamment en :

- a) Élaborant et utilisant des technologies Web, par exemple des géoportails, pour diffuser des données;
- b) Utilisant des normes appropriées pour la mise en commun des données;
- c) Recueillant des données en temps utile pour contribuer à l'évaluation des risques régionaux;
- d) Contactant les partenaires de développement, notamment UN-SPIDER, afin d'obtenir et de diffuser largement des données actuelles aux fins de la gestion des catastrophes.

4. Intégration des données

La Conférence,

Consciente de l'importance, aux fins de la lutte contre les catastrophes, d'intégrer des données de base avec d'autres données géospatiales, notamment des ensembles de données concernant les risques et la vulnérabilité,

Consciente en outre de l'efficacité des outils géospatiaux pour ce qui est d'intégrer diverses données provenant de nombreuses sources et se présentant sous de multiples formats,

Notant que la collecte, l'intégration et la fourniture des données géospatiales et l'accès à ces données peuvent devenir beaucoup plus faciles grâce à une interopérabilité accrue,

Recommande que :

- a) Le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique aide les États membres à comprendre et appliquer les principes de l'intégration des données dans le contexte d'une société géomatisée;
- b) Le Comité permanent coopère avec le Comité directeur international de la cartographie mondiale, la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales à l'intégration des données géospatiales et statistiques.

5. Administration et société géomatisées

La Conférence,

Notant les progrès réalisés dans la mise en place d'infrastructures nationales des données spatiales en Asie et dans le Pacifique,

Notant en outre l'importance que revêtent les administrations et les sociétés géomatisées dans le monde et les résultats du forum organisé sur cette question à Séoul en juin 2007 par le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique,

Consciente qu'une administration géomatisée constitue un élément important des stratégies nationales concernant les technologies de l'information et des communications, le cybergouvernement et la mise en commun de l'information, et une activité essentielle qui encourage l'innovation,

Recommande que le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique entreprenne une étude qui permette de comprendre, de comparer et de déterminer le degré de géomatisation de l'administration et de la société, y compris le niveau d'avancement des infrastructures des données géospatiales dans la région et la façon dont elles sont gérées.

6. Forum annuel sur l'administration des ressources foncières

La Conférence,

Notant l'importance d'un bon système d'administration des ressources foncières pour contribuer au développement durable, à la réduction de la pauvreté, à la justice sociale et au développement économique,

Notant en outre le rôle que l'administration des ressources foncières et le cadastre jouent en alimentant les infrastructures des données géospatiales en données spatiales à grande échelle concernant les populations,

Tenant compte de l'importance croissante d'intégrer toutes les formes de données spatiales, en particulier celles concernant les milieux naturels et les zones bâties, pour contribuer à instaurer une société géomatisée,

Notant les résultats de la conférence organisée avec l'appui du Comité permanent sur la bonne administration des ressources foncières et son rôle dans le développement économique et de la table ronde du Comité sur les mécanismes de mise en commun de l'information concernant les politiques, les stratégies et les techniques d'administration des ressources foncières et l'expériences en la matière, qui ont eu lieu en Mongolie en 2007,

Notant en outre les résultats du deuxième forum du Comité permanent sur l'administration des ressources foncières tenu en Malaisie en 2008 ainsi que du troisième forum sur la question et du séminaire sur les marchés fonciers que le Comité a organisé à Téhéran en 2009, à l'issue desquels a été adoptée la Déclaration de Téhéran sur l'administration des ressources foncières au service de marchés fonciers durables et du cybergouvernement,

Notant aussi l'importance de la Déclaration de Téhéran sur l'administration des ressources foncières pour promouvoir des marchés fonciers durables et le cybergouvernement,

Consciente que les États membres de l'Asie et du Pacifique ont besoin d'un forum annuel sur l'administration des ressources foncières organisé avec l'appui du Comité permanent,

Recommande au Comité permanent d'officialiser et de continuer à organiser son forum annuel sur l'administration des ressources foncières en Asie et dans le Pacifique,

Recommande en outre que l'actuel Groupe de travail 3 (Administration géomatisée) soit renommé par le Comité permanent « Administration et société

géomatisées », ce groupe étant responsable des deux composantes interdépendantes que sont l'administration et la société géomatisées et l'administration des ressources foncières et ayant pour tâche, sous la direction du Comité permanent, de faciliter le forum annuel sur l'administration des ressources foncières et d'assurer la liaison avec les différents organismes compétents en la matière en Asie et dans le Pacifique.

7. Gestion de l'information géographique au niveau mondial

La Conférence,

Rappelant les recommandations faites dans la résolution 131 (VI) du Conseil économique et social en date du 19 février 1948, intitulée « Coordination des services cartographiques des institutions spécialisées et des organisations internationales », ainsi que les résolutions ultérieures,

Notant que, du fait du développement rapide et de l'augmentation de la demande de services d'information géographique dans tous les pays au cours des dernières années, cette information est devenue un outil extrêmement précieux pour la planification des politiques et la prise des décisions,

Consciente que pour toutes les questions de portée mondiale telles que les changements climatiques, les crises alimentaire et énergétique, les opérations de maintien de la paix et d'assistance humanitaire, un effort important en matière de gestion de l'information géographique à l'échelle planétaire est nécessaire,

Prenant note avec satisfaction des travaux des conférences cartographiques régionales des Nations Unies et du rôle important qu'elles jouent dans les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Amérique et des Caraïbes ainsi qu'en Afrique, et reconnaissant le rôle et les contributions substantiels des organisations régionales en Europe,

Reconnaissant également la contribution importante d'autres organisations régionales et internationales ainsi que des initiatives et des projets de portée mondiale,

Notant l'absence, au sein des Nations Unies, d'un processus de consultation qui, sous la direction des États membres, assure la gestion des informations géographiques au niveau mondial, coordonne les efforts régionaux, encourage la normalisation de l'information géographique au niveau mondial et fasse en sorte qu'il soit tenu compte de cette information dans les débats mondiaux,

Notant également que les États membres ont demandé que soit créé un mécanisme mondial – chargé d'élaborer des cadres et des outils communs et un processus de normalisation, conformément à l'une des missions centrales de l'Organisation des Nations Unies – pour répondre à la nécessité d'organiser des échanges d'expériences et des transferts de technologie concernant les outils et les infrastructures d'information géographique avec les institutions spécialisées et les organisations régionales et internationales,

Demande que, d'ici au 1^{er} novembre 2010, le Secrétaire général et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies engagent des discussions et élaborent, en vue de la présenter à une session future du Conseil économique et social, en rapport sur la coordination mondiale de la gestion de l'information géographique et notamment sur la possibilité de créer un forum mondial des Nations Unies qui permette aux pays et aux autres parties intéressées d'échanger des

informations et en particulier de faire connaître les meilleures pratiques en ce qui concerne les instruments juridiques et politiques, les modèles de gestion institutionnels, les solutions et les normes techniques, l'interopérabilité des systèmes et des données et les mécanismes de partage garantissant un accès facile et rapide à l'information et aux services géographiques.

8. Dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

La Conférence,

Notant les progrès accomplis dans les travaux sur les infrastructures des données géospatiales aux niveaux national, régional et mondial par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies,

Notant également le rôle essentiel qu'y jouent la présente Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique,

Notant par ailleurs que le Comité permanent a été créé en 1994, conformément à la résolution 16 adoptée par la treizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique tenue à Beijing¹,

Notant que le Comité permanent a exprimé le souhait de tenir sa réunion en même temps que la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique,

Soulignant la nécessité de poursuivre cet important travail,

Recommande au Conseil économique et social de convoquer en 2012 la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

¹ *Treizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Beijing, 9-18 mai 1994*, vol. I, *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.I.19), chap. VI, sect. B.

Annexe I

Travaux de la Commission technique I : Système d'information géographique, télédétection et géodésie pour la gestion des catastrophes

1. La Commission technique I s'est réunie dans l'après-midi du 28 octobre 2009. Son président, John Dawson (Australie), a présenté un document de travail sur un nouveau projet de géodésie régionale appelé Trame régionale de référence pour l'Asie et le Pacifique (APREF). Il a expliqué que le but du projet était de constituer et de tenir à jour, par des observations et des analyses en continu des données issues du système mondial de navigation par satellites, un référentiel géodésique exact et dense marquant un progrès par rapport aux résultats du Projet géodésique régional pour l'Asie et le Pacifique (APRGP, 1997-2009), qui reposait sur des campagnes de mesures. Les débats ont confirmé l'importance du projet pour l'infrastructure régionale des données géospatiales, ainsi que pour la gestion des catastrophes.

2. La Commission a également examiné les questions suivantes :

a) Surfaces de référence altimétriques : importance de l'intégration régionale et difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre;

b) Problèmes liés au partage des données;

c) Renforcement des capacités;

d) Accès aux données et problèmes connexes dans le cadre de la gestion des catastrophes;

e) Liaison avec le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER), à la fois pour le renforcement des capacités et l'accès aux données;

f) Les systèmes de positionnement et leur bonne utilisation.

3. À l'issue des débats, la Commission a présenté, pour adoption par la Conférence, des projets de résolution sur les trois sujets suivants : i) le projet APREF; ii) le renforcement des capacités et la coopération avec UN-SPIDER; iii) l'amélioration de l'accès aux données et la standardisation des formats.

Annexe II

Travaux de la Commission technique II : infrastructure des données géospatiales et administration géomatisée

1. La Commission technique II s'est réunie dans l'après-midi du 28 octobre 2009. Son président, Manoj Tayal (Inde), a proposé d'examiner un certain nombre de questions fondamentales se rapportant au thème du débat, notamment la constitution de réseaux favorisant l'élaboration de solutions durables, les besoins des utilisateurs aux niveaux sous-national et national, le modèle de revenu et l'information géographique comme moteur de développement économique.
2. Les débats de la Commission ont également porté sur les points suivants :
 - a) Élaboration d'un modèle d'administration et de sociétés géomatisées pour l'étude quantitative sur l'infrastructure des données géospatiales et l'administration géomatisée dans la région Asie-Pacifique. Degré de maturité atteint et mécanismes institutionnels mis en place dans chacun des 56 États membres;
 - b) Lorsque la société est géomatisée, les pays comprennent mieux la nécessité d'intégrer aux données de base des ensembles de données concernant les risques naturels et l'exposition à ces risques au niveau local aux fins de la lutte contre les catastrophes et agissent en conséquence;
 - c) Faciliter le renforcement des capacités dans la région en établissant des directives, un référentiel, un catalogue et un inventaire de données à l'aide d'une infrastructure de services en ligne;
 - d) L'information géographique étant un moteur du développement économique, des modèles appropriés d'analyse coûts-avantages des infrastructures des données géospatiales devraient être envisagés pour le bien-être social;
 - e) Adopter les principes énoncés dans la Déclaration de Téhéran concernant l'administration des ressources foncières afin de promouvoir des marchés fonciers viables et le cybergouvernement, et contribuer à la mise en œuvre de ces principes en organisant un forum annuel sur l'administration des ressources foncières.
3. La Commission a présenté des projets de résolution pour adoption par la Conférence.

Annexe III

Travaux de la Commission technique III : collecte, gestion et diffusion de données géospatiales

1. La Commission technique III s'est réunie dans l'après-midi du 28 octobre 2009. Son président, Bebas Purnawan (Indonésie), et son Vice-Président, Victor Khoo (Singapour), ont fait de brefs exposés sur ses travaux, qui ont porté sur les thèmes suivants :

a) La pauvreté, l'éducation, la gestion des catastrophes et les changements climatiques, domaines dans lesquels les données géospatiales devraient être appréciées à leur juste valeur;

b) Élaboration de normes, de procédures, de directives, de règles et de prescriptions techniques et recensement des meilleures pratiques en matière de collecte, de gestion et de diffusion de données;

c) Appui aux travaux nationaux de géocodage;

d) L'infrastructure de données géospatiales de base et la collecte de métadonnées pour les applications SIG;

e) Veiller à ce que les projets soient axés sur les besoins;

f) Aider les pays en développement qui en ont besoin, notamment le Timor-Leste, à gérer leurs données géospatiales et à renforcer leurs capacités dans ce domaine;

g) Garantir la qualité des données géographiques proposées;

h) Promotion du rôle des technologies de l'information et des communications dans la collecte, la gestion et la diffusion de grands volumes de données géospatiales.

2. La Commission a présenté quatre projets de résolution pour adoption par la Conférence.

Annexe IV

Ordre du jour provisoire de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du bureau de la Conférence.
3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Conférence;
 - b) Adoption du Règlement intérieur;
 - c) Constitution de commissions techniques et élection du président de chaque commission;
 - d) Vérification des pouvoirs des représentants à la Conférence.
4. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique.
5. Rapport sur l'application des résolutions adoptées à la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
6. Documents de séance :
 - a) Rapports de pays;
 - b) Communications sollicitées sur les réalisations et les évolutions en ce qui concerne la gestion de l'information géographique dans le cadre de l'action visant à faire face à des problèmes nationaux, régionaux et mondiaux.
7. Rapports des commissions techniques de la Conférence.
8. Ordre du jour provisoire de la vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
9. Adoption du rapport de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

Annexe V

Liste des documents^a

| <i>Cote</i> | <i>Titre/pays</i> |
|-------------------|---|
| E/CONF.100/1* | Ordre du jour provisoire |
| E/CONF.100/2 | Règlement intérieur provisoire |
| E/CONF.100/INF/1* | Documentation de la Conférence |
| E/CONF.100/INF/2 | Liste des participants |
| E/CONF.100/3 | Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique |
| E/CONF.100/4 | Rapport du Groupe de travail n° 1 du Comité permanent : géodésie régionale |
| E/CONF.100/5 | Rapport du Groupe de travail n° 2 du Comité permanent : données de base |
| E/CONF.100/6 | Rapport du Groupe de travail n° 3 du Comité permanent : gestion des ressources foncières |
| E/CONF.100/7 | Rapport du Groupe de travail n° 4 du Comité permanent : renforcement des institutions |
| E/CONF.100/8 | Rapport sur les mesures prises pour donner suite aux résolutions de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique |
| E/CONF.100/9 | Rapport de la Conférence |
| E/CONF.100/IP.1 | Le Web 2.0, la production et la publication de cartes, et la diffusion des informations géospatiales |
| E/CONF.100/IP.2 | La cartographie mondiale : un outil permettant d'atténuer les effets des catastrophes naturelles dans la région Asie-Pacifique |
| E/CONF.100/IP.3 | L'emploi des technologies géospatiales pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement |
| E/CONF.100/IP.4 | Géomatiser les sociétés : une perspective mondiale dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement |
| E/CONF.100/IP.5 | La nouvelle infrastructure nationale de données géospatiales et la nouvelle politique cartographique nationale du Japon |

^a Ces documents, qui ne sont pas revus par les services d'édition, sont tous publiés en ligne sur le site Web de la Division de statistique : http://unstats.un.org/unsd/methods/cartog/Asia_and_Pacific/18/18th-UNRCC-AP-Docs.htm.

| <i>Cote</i> | <i>Titre/pays</i> |
|------------------|--|
| E/CONF.100/IP.6 | La spatialisation et l'action menée pour faire face aux changements climatiques et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement |
| E/CONF.100/IP.7 | Réduction des risques de catastrophe et adaptation aux changements climatiques dans la région Australie-Pacifique |
| E/CONF.100/IP.8 | Le cybergouvernement, facteur de géomatisation grâce aux services d'information géographique |
| E/CONF.100/IP.9 | L'infrastructure nationale de données géospatiales de Singapour : vers un État géomatisé |
| E/CONF.100/IP.10 | La place des données spatiales dans la compréhension des changements climatiques |
| E/CONF.100/IP.11 | Le renforcement des institutions pour stimuler la croissance de l'industrie géospatiale en Chine |
| E/CONF.100/IP.12 | Édifier une infrastructure SIG dans un État nouvellement indépendant, défis et contraintes : le cas du Timor-Leste |
| E/CONF.100/IP.13 | Lancement de services d'information géographique en ligne par le Centre national de cartographie |
| E/CONF.100/IP.14 | L'exactitude des données géospatiales et ses conséquences juridiques en Malaisie |
| E/CONF.100/IP.15 | L'information géographique en Corée aujourd'hui |
| E/CONF.100/IP.16 | L'importance des politiques et des instruments juridiques pour l'édification d'infrastructures de données géospatiales dans les Amériques |
| E/CONF.100/IP.17 | L'infrastructure nationale de données géospatiales de l'Allemagne (GDI-DE) |
| E/CONF.100/IP.18 | La cartographie, l'administration des ressources foncières et l'administration géomatisée – expérience acquise et perspectives d'avenir |
| E/CONF.100/IP.19 | Modèle probabiliste d'analyse à triple variable des risques de glissement de terrain à partir de données issues du Système d'information géographique – étude de cas dans l'Himalaya, au Sikkim (Inde) |
| E/CONF.100/IP.20 | Appui géospatial aux opérations de l'ONU |
| E/CONF.100/IP.21 | Interventions rapides d'urgence menées par l'Indonésie à la suite du tremblement de terre qui a frappé la province de Sumatra occidentale |
| E/CONF.100/IP.22 | Les progrès réalisés par l'Inde en matière d'information géographique dans le cadre de l'action visant à faire face à des problèmes nationaux |

| <i>Cote</i> | <i>Titre/pays</i> |
|-------------------|--|
| E/CONF.100/CRP.1 | Levés et cartographie au Viet Nam |
| E/CONF.100/CRP.2 | L'information géospatiale au Japon |
| E/CONF.100/CRP.3 | Coopération technique du Japon en matière de géodésie et de cartographie |
| E/CONF.100/CRP.4 | État actuel de la politique du Japon relative à l'infrastructure nationale de données géospatiales |
| E/CONF.100/CRP.5 | Activités de prévention des catastrophes |
| E/CONF.100/CRP.6 | Utilisation de la base de données Global Map pour la région Asie et Pacifique |
| E/CONF.100/CRP.7 | Fourniture de 2 147 cartes de vulnérabilité écologique |
| E/CONF.100/CRP.8 | Rapport national de la Finlande |
| E/CONF.100/CRP.9 | Rapport de pays sur les activités relatives à l'infrastructure de données géospatiales à Singapour |
| E/CONF.100/CRP.10 | État actuel du Système d'information géographique au Soudan |
| E/CONF.100/CRP.11 | Rapport national de l'Iran |
| E/CONF.100/CRP.12 | Élaboration de l'infrastructure du Système d'information géographique au Timor-Leste, 2006-2009 |
| E/CONF.100/CRP.13 | Application d'outils géodésiques à la surveillance de la déformation crustale en Iran |
| E/CONF.100/CRP.14 | Rapport de l'Association pour l'infrastructure mondiale de données spatiales à la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique |
| E/CONF.100/CRP.15 | Rapport de la Thaïlande sur les activités cartographiques pendant la période 2007-2009 |
| E/CONF.100/CRP.16 | Le système de coordonnées géodésiques chinois |
| E/CONF.100/CRP.17 | Rapport de pays sur la géodésie et la cartographie aux Philippines |
| E/CONF.100/CRP.18 | Rapport sur le cadastre iranien |

